

SÉANCE DU MARDI 27 SEPTEMBRE 2022
RELEVÉ D'AVIS

LE CONSEIL DE LA FORMATION ET DE LA VIE UNIVERSITAIRE DE L'UNIVERSITÉ CLERMONT AUVERGNE, EN SA
SÉANCE A DISTANCE DU MARDI 27 SEPTEMBRE 2022,

Les points de l'ordre du jour suivant ont été approuvés par le Conseil de la Formation et de la Vie Universitaire
(CFVU) de l'Université Clermont Auvergne :

1- Approbation du PV de la séance du CFVU du 13/09/2022

Membres en exercice : 43
Votes : 24 Pour : 24
 Contre : 0
 Abstention : 0

2- Désignation des représentants usagers CFVU à la Commission FSDIE (Délibération CFVU 2022-09-27-01)

3- Bornes de l'année universitaire 2022-2023 – Modification

Membres en exercice : 43
Votes : 24 Pour : 24
 Contre : 0
 Abstention : 0

4- Offre de Formation Etudes en France 2023-2024 (Délibération CFVU 2022-09-27-02)

5- Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences 2022-2023 (Délibérations CFVU 2022-09-27-03 à 08)

6- DU Talents sociaux – École de Droit – Création (Délibération CFVU 2022-09-27-09)

7- DU Etudes juridiques, politiques et de gestion à l'étranger– École de Droit – Renouvellement (Délibération CFVU 2022-09-27-10)

8- DU Ethiques des acteurs publics– École de Droit – Création (Délibération CFVU 2022-09-27-11)

Le Président de l'UCA

Mathias BERNARD